

Dans ce débat, a été soulevé également l'importance de maillage entre les différentes communes de notre bassin de vie ainsi qu'une explication sur les modalités de fonctionnement de ce système à nos habitants.

Après débat d'une durée 50 minutes, il est décidé de voter en faveur ou non d'un référendum.

Les résultats sont les suivants :

Oui : 8 Non : 6 Abstention : 1

Au vu de ce résultat, une commission sera créée, chargée de l'organisation de ce référendum, qui aura lieu à la rentrée.

Une délibération sera rédigée dans ce sens pour en fixer les modalités.

3- Délibération produit des amendes de police (délibération n°2025-18) :

Le Conseil Départemental du Rhône a en charge la répartition du produit des amendes de police. Les communes de moins de 10 000 habitants sont éligibles pour des opérations pour les transports en commun et pour la circulation routière. Un dossier sera déposé sur le site internet du Département.

4- Délibération appel à projets Département du Rhône :

Ce même jour une rencontre avec le technicien du département du Rhône pour les travaux d'aménagement du centre bourg a eu lieu. Les travaux sont prévus en 2027. La demande sera faite en 2026 du fait qu'il faut que les travaux soient terminés au plus tard dans les 2 ans qui suivent la date d'arrêté de notification de cette subvention.

5- Tiers lieu citoyen (délibération n°2025-19) :

Le projet avance pour ce tiers lieu. Un courrier a été transmis pour un décalage de loyer car certaines modalités de ce projet ne sont pas finalisées. Le conseil municipal valide cette demande qui prendra effet à partir du 1^{er} Mai 2025.

6- Statistiques de la Bibliothèque municipale :

Mme Francine KHEMDOUDI fait état du bilan d'activité de la bibliothèque municipale pour l'année 2024.

Horaires d'ouverture inchangés : Mercredi 10h à 11h30

Vendredi de 16h30 à 18h00

Samedi de 10h00 à 11h30

La fréquentation augmente constamment depuis 2020.

Le nombre de jours d'ouverture annuelle est de 145.

Elle est ouverte à tous les publics. En plus des jours d'ouverture, elle accueille les enfants de l'école, ceux de la crèche et les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent et leurs proposent des animations.

Nombre de prêts : Enfants : 1537 prêts Adultes : 1174 prêts

Le renouvellement des ouvrages se fait régulièrement par des opérations de désherbage et des achats d'ouvrages récents.

De plus la bibliothèque est le lieu d'animations culturelles. En 2024, trois conférences ont été organisées ainsi que deux coups de cœur et deux présentations de livres.

14 Bénévoles travaillent à la bibliothèque pour la tenue des permanences et la préparation et l'organisation des animations.

Monsieur le Maire et l'Adjointe à la culture ont à cœur de suivre ses activités et participent aux réunions mensuelles et aux différents animations (conférence, présentation d'ouvrage...)

7 – Insonorisation de la garderie périscolaire :

Evolution du projet depuis la première présentation au conseil du 23 juillet 2024.

Les deux devis, Décibel France et Continuum, respectivement de 8 040 € TTC, 8 833 € TTC, avaient été considérés comme trop élevé.

Un artisan local a été sollicité pour présenter un troisième devis. Ce qui a été récemment fait.

Ce troisième devis d'un montant de 11 055.26 € TTC s'avérant plus élevé, le conseil municipal décide de confier le chantier à l'entreprise Continuum.

Ce choix s'explique par le fait que cette dernière (Continuum) prévoit d'insonoriser la salle des petits et des grands alors que Decibel France prévoit de n'insonoriser que la salle des petits.

Le conseil municipal a retenu par 14 voix pour et 1 abstention, la société Continuum pour une meilleure prestation et garantie.

8 – Tarif nouveau matériel (délibération n°2025-20):

Des stands ont été achetés 2025 destinés à la location pour nos habitants et associations.

Les stands complets sont de 3m x 3m avec 4 côtés dont un avec une porte et des gouttières.

Les tarifs ont été délibérés ainsi :

3m x 3m : 40 €

3m x 4.5 m : 45 €

Option côté : 10 €

Caution : 500 € par barnum

Une délibération sera faite en ce sens.

9 - Rapports des commissions communales :

- **Communication :**
Réunion de lancement du prochain Fil Infos Mardi 13 Mai à 18h30 en mairie.
- **Urbanisme :** Monsieur informe le Conseil des dossiers suivants :

Déclarations préalables en cours d'instruction pour :

- Création d'un nouvel accès, abri voiture, nouvelles fenêtres : « 89 Impasse du Petit Pont ». La commission fait une remarque sur la couleur du Carport. Un mail sera fait au pétitionnaire.
- Création d'une chambre dans le garage, création d'une fenêtre : « 78 Montée de la Distillerie »

- **Voirie et domaine public, travaux et sécurité :**

M. Michel MORIN présente les travaux communaux et commente les photos concernant :

- Réparation du carrelage du bar
- Réparation de la croix de Trève Fontoin sur la RD19
- Réfection par Brigade Nature du mur Montée de la Roche
- Eboulement d'un gros rocher Route de la Varenne

10 - Informations diverses :

10-1 : Devis : un devis a été établi par l'entreprise MCT pour refaire la toiture et l'isolation du garage du bar : 10 377.92 € TTC. Le conseil municipal valide ce devis.

10-2 : Devis : L'entreprise Rampa a effectué un devis pour le changement d'un poteau incendie à Lachanal en profitant des travaux de voirie actuellement. Le conseil valide ce devis.

10-3 : Bar : Le gérant du bar a fait un courrier en demandant l'installation de tables et chaises autour de la fontaine pour faire une terrasse. Le conseil accepte cette demande.

10-4 : Mutuelle communale : une permanence de MUTUALP aura lieu le vendredi 13 juin en Mairie de Cogny

10-5 : Gendarmerie (délibération n°2025-21) : Une demande de soutien financier a été reçue du comité des fêtes de la Gendarmerie de Villefranche S/S. Le conseil municipal, par 9 voix pour et 6 contre, décide de verser une subvention de 100 €.

10-6 : Marché aux fleurs : le comité de fleurissement se félicite de l'ampleur de la réussite. Les bénéfiques, toujours plus nombreux serviront à fleurir la commune.

10-7 : Participation citoyenne : la Gendarmerie organise une réunion en mairie le 27 Mai à 18h00

10-8 : Agglo CIAS : un spectacle gratuit aura lieu à la salle des fêtes le mercredi 14 Mai à 19h00. Le sujet est sur la parentalité et est ouvert à tous.

10-9 : Culture : Samedi 17 Mai à 19h00, dans le cadre de la nuit au musée Paul Dini, une exposition est faite par une classe de l'école de Cogny.

10-10 : Cérémonie : Rendez-vous Jeudi 8 Mai à 11h00 au Monument aux Morts pour la commémoration.

La séance est levée à 22h00

PROCHAINE REUNION :

MARDI 10 JUIN A 19H30, MARDI 15 JUILLET A 19H30

